

Compte-rendu de r union partenariale **D bat public plateforme photovolta que Horizeo”**

1/Pr sentation de l’initiative

Organisateur(s) : **La Chambre d'agriculture de la Gironde**

Intitul  de l’ v nement : « **D bat public HORIZEO** »

Date et Lieu : **Ateliers agriculteurs   Cestas le 05 Janvier 2022 de 14h   16h**

Forme de l’initiative : **R union pl ni re – pr sentation de plusieurs intervenants**

2/ D roulement

- **Le d bat public a-t-il  t  pr sent  pendant l’initiative ? Les participants ont-ils eu acc s au dossier du ma tre d’ouvrage ? La petite vid o de pr sentation de la Commission a-t-elle  t  diffus e ? Quels autres documents ont  t  distribu s ?**

Des repr sentants de la CNDP  taient pr sents. Aur lie de Domingo membre de la Commission particuli re du d bat public a pr sent  la CNDP ainsi que le principe du d bat public. Cette Commission de 7 membres est issue de la soci t  civile. Elle organise des instances d’information et de concertation tr s en amont du projet. Elle publiera un rapport qui sera remis   l’Etat donnant un  clairage. Pour rappel, la CNDP a  t  saisie par Engie Green et Neoen car le projet repr sente un investissement important de plus de 300 millions d’euros. La CNDP apporte un regard neutre et ind pendant sur le projet. Les documents du ma tre d’ouvrage avaient  t  distribu s en amont de la r union via un lien au site du d bat public.

- **Interventions, parole   la salle, synth ses, conclusions**

Oui, beaucoup d’interventions, des prises de paroles de la salle, des  changes entre la salle, les porteurs de projet et les intervenants.

- **Intervenants *Pr cisez les fonctions et qualit s***

→ Pr sentation : Mr Jean-Louis Dubourg : Pr sident de la Chambre d’Agriculture de la Gironde

→ Pour la CNDP : Mme Aur lie de Domingo, Membre de la Commission particuli re du d bat public (CPDP)

→ Pour Engie Green : Mr Mathieu Legrelle, Directeur D veloppement Horizeo et Mme Lisa Cantet, Responsable Environnement et Autorisation Horizeo

→ Pour NEOEN : Mr Lionel Debril

→ RTE : Mr David Servant, Responsable de Projets DI

- **Combien de personnes étaient présentes (élus, entreprises, associations, grand public, etc.) ?**

Total de 24 personnes présentes, agriculteurs, éleveurs, porteurs de projet, salariés et Président de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Comment la salle était-elle disposée ?

L'assistance face à la projection, l'animateur et les intervenants. Un espace d'interface pour l'animateur des débats.

- **Combien de participants se sont exprimés ? Par écrit ou par oral ? Par internet ?**

Une quinzaine de participants ont fait part de leurs remarques, questions et observations lors de la séance.

3/ Contenus des échanges

- Les échanges ont porté sur (*plusieurs réponses possibles*) :

La production et la consommation électrique de la Nouvelle aquitaine : quels besoins, pour qui ?

L'avenir de l'hydrogène

Les centres de données

L'avenir de l'énergie solaire en Nouvelle Aquitaine

Le stockage de l'électricité par batteries

Le projet « Horizeo » et la forêt

L'agrivoltaïsme

Le projet « Horizeo » et l'environnement

La dimension du projet « Horizeo »

Les retombées du projet « Horizeo » pour le territoire.

Autre (*préciser*)

Ilot de chaleur produit par les centrales PV

- **Quelles ont été les questions ?**
- **Sur chacune, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ?**

Les interventions des participants ont été très pertinentes. Elles ont pointé la nécessité de compléter le projet agricole afin que celui-ci réponde au mieux aux besoins des territoires et des agriculteurs.

Plusieurs remarques et questions ont été émises comme suit :

1. Sur les risques liés au projet :

- Quel est l'impact d'un parc photovoltaïque sur un élevage de chiens ? Ondes notamment ?
- Quel sera l'impact sur le trafic en phase de construction → *Elément de réponse : Peyon sera évité. Passage par le sud et chemin de St Jacques.*

- Question sur les impacts possibles du projet sur les chasses existantes et sur le fait qu'enlever la cl ture ne prot ge plus les cultures environnantes des sangliers.
- Question sur les risques d'inondation et d'incendie ? → *El ment de r ponse :  tude sur les inondations pr vues avec possibles mesures correctives. Ant a pr voit d'auditionner les agriculteurs en 2022 pour faire des mod lisations.*
- Question et remarques sur le drainage des parcelles.
- Question sur le risque li  aux vents de sable.
- Question sur le potentiel r chauffement et l'effet micro-climat du parc photovolta que → *El ment de r ponse : INRAE va r aliser des mesures sur les parcs existants.*

2. Sur les compensations foresti res :

- Question sur la d finition des compensations foresti res sur le projet. Pour rappel, elles sont d finies par la DDTM. Les parcelles touch es par la temp te de 1999 et non rebois es ont vocation   accueillir des boisements compensateurs.
- Etude de Forestry Club de France pour d finir les essences   replanter.

3. Sur le projet de parc photovolta que :

- La taille du projet peut-elle  tre modifi e? La localisation peut-elle changer ?
- Quid de la pousse de l'herbe sous les panneaux ?

4. Sur le projet agricole :

- Mod le  conomique   d finir pour l'agrivoltisme ? Un mod le est   proposer de mani re collective en utilisant la chaleur fatale du data center. Possibilit  de multiplier l'activit  agricole. Pourquoi le projet d'agrivoltisme n'est-il pas plus grand ? → R ponse aux appels d'offre CRE.
- La CDC de Montesquieu et la Vice-pr sidente en charge de la commission transition  cologique et solidaire, Corinne Martinez, souhaitent organiser un groupe de travail avec entre autres, la Chambre d'agriculture de la Gironde et la SAFER sur le projet agricole.
- Le mod le agricole est   d finir. Plusieurs participants ont fait remarquer que d'installer plusieurs agriculteurs sur des petites surfaces ne semble pas  tre un mod le pertinent et  conomiquement rentable.
- Une rencontre sera organis e avec les agriculteurs.
- Quid de la personne qui prend les d cisions ? La Pr f te ? Ou une collectivit  qui a exprim  le besoin ?
- Il est not  que le projet pourrait avoir plusieurs briques agricoles et donc plusieurs groupes de travail.
- Question sur la zone restante des 190 ha ? → Pr sence des zones humides.
- Question sur la valeur agronomique des sols et sur le choix du site. Les sols devront  tre amend s.
- Question sur l'exp rience d'Engie Green et de NEOEN sur l'agrivoltisme. Pas de projets en exploitation. Sun'agri pourrait  tre pressenti sur le projet d'agrivoltisme.
- Bail d'une dur e de 40 ans sur le projet mais Engie Green ne sera jamais propri taire des parcelles.

5. Autres remarques sur le projet

- Power Purchase Agreement (PPA) : Ce sont des contrats de gr    gr  entre le producteur et le consommateur. La R gion a recens  tous les industriels qui sont int ress s pour se positionner au travers d'un AMI.
- Le data centre ne sera aliment  que par de l' nergie verte.
- Question sur les nuisances sonores des onduleurs et des panneaux ? Une  tude de bruit est pr vue.
- Opposants au projet : SEPANSO, Horizon Foret entre autres.

4/ Evaluation de la portée et des résultats

- **Pensez-vous que les participants sortent de l'événement avec une vision plus claire des enjeux soulevés par le projet « Horizeo » ? Sur quels points ? *Vos commentaires***

Oui une vision plus claire du projet lui-même mais des attentes de clarification sur la définition du projet agricole. Des doutes persistent sur la pertinence d'un projet de 1000 ha d'un seul tenant. La question du raccordement reste à aborder plus précisément avec les agriculteurs concernés.

- **Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? Sur quels points ? *Vos commentaires***

Oui, des clarifications ont été apportées par ENGIE Green et RTE sur le calendrier et les différentes études.

- **D'après vous quels sont les différents messages envoyés par les participants au maitre d'ouvrage et/ou à l'Etat ? *Lister et détailler ces points***

Il est nécessaire d'apporter des réponses sur les risques afin d'en comprendre et de corriger les impacts en amont de la réalisation du projet.

Il est nécessaire de définir un projet agricole ambitieux et qui réponde aux besoins d'un territoire à définir et des agriculteurs.

5/ Espace complémentaire d'expression